UMONS

INSERTION PRO & ALUMNI

Votre Futur Métier : Collaborateur parlementaire

Quel est votre profil académique ?

Je suis biologiste de formation (master en écologie des organismes et écologie, à finalité approfondie – FS 2014) et ai réalisé par après une thèse de doctorat sur la conservation des pollinisateurs sauvages (FS 2020).

Où travaillez-vous actuellement ?

Je travaille actuellement au Parlement wallon.

Quel y est votre métier actuel ?

Collaborateur parlementaire dans un groupe parlementaire pour les thématiques environnement, nature et bien-être animal.

Quelles en sont les missions principales ?

- Conseil politique et expertise scientifique sur les thématiques dont je m'occupe et auprès des députés siégeant dans les commissions
- Préparation, rédaction et analyse de notes liées au travail parlementaire (questions orales, écrites, d'actualité, urgentes ; textes parlementaires ; analyses de fond ; suivis de thématique s; ...) qui permet de contrôler l'activité du Gouvernement, de faire des propositions ou encore de réagir aux actions du Gouvernement
- Veille médiatique et réglementaire
- Rencontre d'acteurs de tous niveaux et horizons
- Relai des préoccupations de terrain

Quels sont les avantages de ce métier ?

- Stimulation intellectuelle
- Multiplicité des rencontres de tous types
- Métier très dynamique
- Flexibilité et autonomie

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

Parfois un manque de déconnexion face à l'actualité permanente et aux réactions à adopter.

Décrivez votre journée professionnelle « type » ?

Elles sont souvent assez différentes et varient selon le type de journée (si nous sommes dans une semaine parlementaire avec des commission ou non). Les premiers moments de la journée visent à s'informer au maximum (infos, veille médiatique). Selon le moment de la semaine, la journée sera dédiée à des réunions d'équipe en interne, sur le terrain ou rencontre d'acteurs/Cabinet, rédaction de questions parlementaires, rédaction/analyse de textes à l'OJ au Parlement, ...

Quelle est la part de responsabilité de ce métier ?

L'autonomie est importante dans ce métier, la responsabilité est donc intimement liée. Il faut gérer son temps et son travail afin de mettre le groupe parlementaire (députés) dans les meilleures conditions pour réagir et débattre des points discutés (quels qu'ils soient).

Quelles sont les compétences nécessaires à ce métier ?

Autonomie, flexibilité, gestion du stress, aspect "multi-tâche" (combiner souvent plusieurs tâches à la fois), organisation, sérieux, fiabilité, capacité d'analyse, prise de recul, sens politique, ...

Quels sont vos conseils de type « Insertion professionnelle » pour les (futurs) jeunes diplômés de l'UMONS ?

- Le monde est tellement mouvant qu'il est important d'avoir une bonne capacité d'adaptation. Les aléas feront que les tâches/emplois dans une carrière pourront être très différents. Et cela en fait aussi la richesse.
- La flexibilité est devenue un leitmotiv, dans le sens de l'employé comme de l'employeur. Il est important de trouver une dynamique win-win qui bénéficie

donc aux deux partis. D'un côté l'employé doit pouvoir s'épanouir dans sa fonction (en tous cas c'est l'objectif ultime), d'un autre, l'employeur doit pouvoir compter sur un travail sérieux.

- J'ai toujours placé le sérieux et l'application au centre de mon travail. Je suis ainsi complètement en phase avec le bilan que je peux faire de ce que j'ai réalisé.